

Publié le 3 juillet 2012

Paris lance le premier funéraire low cost

La Saempf, plus connue sous le nom commercial de « Services Funéraires – Ville de Paris », a lancé le 2 juillet une offre en ligne « à la carte », avec des tarifs défiant toute concurrence. Un service low cost unique en France.



Depuis leur création en 1998, les « Services funéraires – Ville de Paris » bouleversent la profession « en sortant des codes », avec une offre novatrice. Les boutiques de pompes funèbres au marbre austère et aux fleurs artificielles, sont devenues « des agences de services funéraires » modernes « avec un mobilier design, transparent ou en bois clair », explique François Michaud Nerard, le directeur. Treize ont ouvert leurs portes depuis l'ouverture du marché à la concurrence, créant un réseau de proximité aux quatre coins de la capitale. Conséquence : un chiffre d'affaires qui est passé de 4 millions d'euros en 1999 à plus de 13 millions aujourd'hui. Une croissance qui s'est accompagnée d'une politique de qualité. Les services funéraires de la Sem ont ainsi été les premiers en France à obtenir une certification Iso 9001, et son crématorium du Père Lachaise a décroché l'iso 14001. « Nous avons également été parmi les premières entreprises de l'hexagone à recevoir le label égalité homme-femme », précise le directeur de la [Saempf](#).

Un modèle « low cost »

La quatrième entreprise funéraire de France innove à nouveau avec le premier service funéraire en ligne, www.revolution-obseques.fr, imaginé avec les mêmes principes qu'un low cost dans l'aérien, le mobilier ou la téléphonie. En limitant son offre aux prestations obligatoires, la Sem veut proposer ainsi, « une offre de qualité, à un prix jusqu'à quatre fois moins chers que la moyenne en France ». Soit un tarif de base à 789 euros, contre une moyenne des devis de 3 098 euros (selon une enquête de l'association Que Choisir d'octobre 2011). « Attention, il ne s'agit pas d'une offre discount », tient à préciser François Michaud Nerard. Le cercueil proposé, par exemple, « est un modèle en bois massif « développement durable » loin d'être un premier prix ». Mais, dans ce forfait de base, on ne trouve que ce qui est obligatoire, sans superflu : les formalités sont effectuées par les familles, « avec un mode d'emploi personnalisé, à partir de formulaires préremplis qu'il suffit de compléter en ligne ».

« Ce prix peut être obtenu grâce à internet, à une offre rationalisée (un seul modèle de cercueil prééquipé), et à une sélection des lieux de départ et des cimetières et crématoriums d'arrivée », ajoute François Michaud Nerard. Le service devient aussi le moyen pour une famille de gérer un deuil de son domicile, « sans avoir à se déplacer, à devoir raconter sa vie, et à justifier le choix d'un produit plutôt qu'un autre ». La nouveauté se cale aussi sur une demande de certaines familles en deuil, intéressées par une offre dématérialisée. « Nous en avons au moins une dizaine chaque mois qui nous contactaient uniquement par téléphone, internet, fax ou Chronopost », commente le directeur de la Sem. Le site internet leur apporte aujourd'hui une offre claire, simple et pratique ».